



**Contournement  
Ouest  
Montpellier**

UNE NOUVELLE CONNEXION  
POUR DES TRAJETS SIMPLIFIÉS

## Consultez tous les avis (registre numérique)

Voici les observations et propositions sur le Contournement Ouest de Montpellier, reçues sur ce site internet, soumises au Commissaire enquêteur.

Ces avis ont été publiés pendant l'enquête publique qui devait se dérouler du 24 février au 3 avril 2020, mais qui a été suspendue le 20 mars pour éviter la propagation du covid-19.

Avec la reprise de l'enquête publique, les avis reçus du 17 août au 7 septembre seront de nouveau publiés.

Les messages d'insulte ou de diffamation, les messages à caractère raciste ou incitant à la violence ou à la haine, ont été exclus.

### 676 avis

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **ANONYME**

Votre avis : Je suis défavorable à ce projet qui aura pour conséquence d'augmenter la pollution et les nuisances liées à l'augmentation significative du trafic routier. L'impact environnemental du projet semble largement sous-estimé, notamment s'agissant des nuisances pour les riverains, de la qualité de l'air ou de la préservation de l'environnement et de la biodiversité du site. Le contournement serait une coupure supplémentaire pour les habitants de la zone ouest de Montpellier. Des solutions alternatives permettant d'améliorer l'offre de transport public et de développer les infrastructures favorisant les déplacements doux sont à envisager avant d'avoir recours à des solutions coûteuses au niveau économique et social.

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **DELATTRE**

Je suis contre ce projet  
et pour une ville écolo

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **FRASNU**

très mauvaise idée !

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **FANTUZ - CITOYEN**

Le COM est indispensable pour fluidifier et sécuriser le trafic entre l'A750 et l'A9. Les bouchons sont insupportables. Le foncier est prévu et sécurisé. Il reste à trouver les financements pour pouvoir lancer ce projet indispensable pour tout l'ouest montpelliérain.

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **POUILLARD**

Relier une autoroute à une autre autoroute est une évidence...  
Normalement l'A750 aurait dû être reliée directement à l'A9 dès sa création.

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **THUILLIER**

Bonjour,

Veuillez m'excuser si je commets des erreurs d'interprétation car la lecture des documents est particulièrement complexe pour un simple usager. Résidant dans le quartier Croix d'Argent (Sabines) je m'inquiète des ruptures de continuités cyclables induites par ce projet.

Pour relier mon quartier à la commune de Saint-Georges-d'Orques j'utilise actuellement la route D 132 entre le rond-point du Rieucoulon et le rond-point Maurice

Genèveaux. Dans ce sens cet axe est particulièrement avantageux car il est à la fois efficace et roulant. Si j'ai bien compris il est de fait exclu que le nouvel aménagement reste cyclable et je n'ai pas vu de compensation pour cet itinéraire.

De même j'ai régulièrement à me rendre sur la zone commerciale de la Condamine ou celle de la Lauze. J'emprunte alors la 612 entre le rond-point du Rieucoulon et le rond-point de la Condamine voire au-delà. Sur cette zone j'ai bien noté que l'accès à la rue Alexandre Flemming serait maintenu mais qu'en est-il au-delà ? S'il nous faut franchir deux fois voire trois la nouvelle voie, cet itinéraire, déjà dangereux actuellement sera encore pire par la multiplication des carrefours.

Enfin, cet aménagement diminue encore un peu plus les chances de relier Villeneuve-lès-Maguelone à Saint-Jean-de-Védas dans des conditions de sécurité acceptables et je relève un point aveugle des études de contexte avec l'absence de mentions des usagers vulnérables autour de la D612 et notamment le franchissement des autoroutes et de la Mosson à vélo. En effet ce projet aura un impact important sur la portion de la D612 comprise entre le nouvel échangeur autoroutier et le pont de Villeneuve.

Comme beaucoup, je suis convaincu que cette voirie à fort débit favorisera la sur-mobilité motorisée et marginalisera la place des modes de transports actifs dans toute la zone.

Alors que la Mairie de Montpellier a enfin fait le choix de l'apaisement dans son centre, sa périphérie devient une zone autoroutière infranchissable où règne la loi du plus puissant. Dans le cas du COM l'aménagement préalable des carrefours Genèveaux, Rieucoulon et Condamine aurait dû être un préalable qui aurait permis d'évaluer la nécessité du triplement de la voirie. En l'état ce projet va constituer une barrière routière de plus là où on aurait dû établir un corridor écologique.

---

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **SIMON**

Il est grand temps que ce contournement soit mis en place afin de fluidifier la circulation à l'ouest de Montpellier.

L'autoroute A750 arrive sur une entrée de ville et la majorité du trafic est bloquée à partir de Juvignac tous les matins.

Oui il y a les transports en commun, mais ils ne répondent pas à tous les besoins exemple: la traversée de juvignac à Boirargues, il faut 45 mn. C'est bien pour ceux qui veulent se rendre en centre ville, mais pas pour ceux qui veulent traverser Montpellier

Donc vivement que ce contournement soit mis en place, qui je le rappelle devait arriver avec l'A709 en 2017 initialement.

---

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **COULOUMA**

Je suis totalement opposée à ce projet dépassé et mortifère. Dépassé, car l'heure est au développement des transports en commun et à une diminution de l'usage de la voiture individuelle.

Mortifère, car c'est encore et toujours la destruction de terres agricoles ou naturelles qui sont indispensables aux habitants.

Contribuable, je dis non enfin à ces dépenses scandaleuses qui seront mieux employées dans les mobilités douces, dans la rénovation des habitations et des écoles, le logement des sans-abris de plus en plus nombreux.

Stop au gâchis.

---

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **BRUTÉ**

Bonjour, Madame, Monsieur,

Le centre ville de Montpellier est asphyxié par le trafic automobile. L'avenue de la Liberté est le théâtre d'accidents quotidiens notamment parce que les automobilistes la prennent pour une autoroute (alors que maintenant les piétons la fréquentent... et même désormais les vélos et les trottinettes).

Notre famille vit à pied ou en transports en commun, mais nous sommes sans cesse sur le qui vive devant le nombre et la vitesse des véhicules circulant dans des rues non dimensionnées pour ce flot.

Le contournement ouest permettrait de soulager la circulation autour de l'avenue de la Liberté et plus largement tout l'ouest de la ville. Même si nous sommes favorables aux transports «doux», il nous semble que cet équipement est incontournable pour améliorer la vie des Montpelliérains.

Marie Bruté

---

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **DESCRIMES**

Mon avis est négatif.

Le coût du projet est important 250M€ seul 25€ sont financés par les collectivités et l'État. Ainsi les finances publiques sont sollicitées alors que d'autres urgences manquent de financements.

Investir dans le trafic automobile est contradictoire avec les engagements liés au climat, la raréfaction des fossiles, la qualité de l'air. Le COM facilitera l'utilisation de la voiture alors que des solutions la limitant sont nécessaires. Ce projet est à l'inverse de ce qu'il faudrait faire.

De plus, cette liaison routière empiètera sur du foncier qui ne sera plus disponible pour l'alimentation ou le logement.

---

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **CUNIBIL**

Ce projet de contournement est un désastre écologique en puissance ainsi qu'un gouffre financier. Non merci !

---

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **DENOYER**

indispensable pour véhicules en transit A75- A709

---

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **BANMEYER**

avis défavorable car les embouteillages à Juvignac ne seraient pas résorbés par le COM. Ils seraient aggravés. Il faut plus de transports en commun pour permettre aux habitants de l'ouest montpellierain d'en profiter.

---

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **BANMEYER**

avis défavorable car les embouteillages à Juvignac ne seraient pas résorbés par le COM. Ils seraient aggravés. Il faut plus de transports en commun pour permettre aux habitants de l'ouest montpellierain d'en profiter.

---

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **GUITARD - ADUC ASSOCIATION DES USAGERS DES CONSTELLATIONS**

Avis formulé par l'Association des Usagers Des Constellations - ADUC- De Juvignac,

De manière générale, le projet ne paraît pas prendre en compte les réels problèmes (terrains inondables, circulation pendulaires des habitants de l'ouest montpellierain...

Il est coûteux et démesuré

L'impact environnemental est important

Pour Juvignac, les embouteillages ne seraient pas résorbés car Montpellier régule les entrées de véhicules dans la ville. Ce point n'est pas évoqué dans le projet. Le COM n'est pas une réponse aux problèmes.

Le projet essaie de promouvoir les transports en commun mais le parking du terminus du quartier des Constellations à Juvignac est trop limité et saturé à ce jour. Aucun autre aménagement n'est prévu dans le projet.

Pour ces raisons l'ADUC est défavorable au projet.

---

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **MANENC - MAIRIE DE LUNAS (MAIRE)**

Depuis de nombreuses années, la préfecture de l'Hérault est une locomotive pour notre département.

A cet état de fait s'ajoute une attractivité naturelle du département qui induit un solde migratoire positif pour la zone urbaine de Montpellier mais également pour les territoires du nord Hérault.

A la faveur de l'aménagement de l'A750 et de l'A75, et de la performance des transports en commun, les communes du nord de l'Hérault dont Lunas ont pu accueillir des nouveaux habitants dont certains travaillent dans la métropole ou dans ses alentours. Ainsi, l'aménagement du COM ne concerne pas que Montpellier mais il s'inscrit dans une logique d'équilibre de territoire et bénéficiera aux populations des communes des hauts cantons dont Lunas qui viennent travailler à Montpellier et dans ses alentours et qui n'ont pu résider dans la métropole.

Le COM permettra ainsi de conforter les logiques de complémentarités entre le rural et l'urbain, en autorisant des connexions aisées entre ces espaces. De plus le COM permettra des déplacements vers l'est de l'Hérault, l'aéroport de Montpellier, la nouvelle gare et les stations balnéaires qui sont aujourd'hui quasiment interdits aux habitants du centre Hérault et des hauts cantons tant les délais de transit sont démesurés. De nouvelles mobilités collectives émergeront assurément grâce à cet axe de communication.

Ainsi le COM renforcera les territoires ruraux en les sortant de l'image d'arrière pays "terrain de week end" des urbains, et les inclura en facilitant les déplacements dans un ensemble unique,

Les élus de Lunas émettent ainsi un avis favorable à ce projet.

---

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **NADAL**

Aucune destruction d'espaces naturels et surtout de terres arables n'est plus admissible, en particulier au bénéfice de la voiture individuelle.

---

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **HAMON**

Je suis favorable à ce contournement qui permettra aussi de sécuriser les déplacements des habitants de Montpellier et d'aménager les abords des voies existantes (qui sont un vrai dépotoir). Par exemple : il n'est pas normal aujourd'hui d'arrêter le flux de circulation au passage d'un tramway (près de Carrefour) ou laisser les

poids lourds entrer par le rond point de St Jean de Védas devant un hôpital. Ces travaux sont nécessaires car le trafic augmente en grande partie au vu de l'explosion démographique de l'agglomération de Montpellier. C'est une réalité qu'il faut assumer !

Toutefois il sera aussi essentiel de prévoir une voie de contournement Ouest de St Jean de Védas, d'aménager des pistes cyclables autour du contournement ouest de Montpellier, de développer les transports en communs vers l'ouest de Montpellier, d'aménager les abords du contournement, de mettre en place des protection contre le bruit...

---

< PRÉCÉDENT

4 5 6

SUIVANT >

---

**Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie**

Direction Transports  
520, allée Henri II de Montmorency  
CS 69007  
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00  
Site Internet

<http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/enquete-publique/consultez-tous-les-avis-registre-numerique-193/page-5.html>